

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL 17 NOVEMBRE 2014

Lors de cette réunion, le Conseil Municipal a :

■ **reporté** la signature avec ANIM2PROX car la convention n'est pas arrivée en mairie ;

■ **accepté** la prorogation d'un an du loyer de l'auberge à 533 € h.t. à compter du 1.10.2014. soit une remise de 140 € h.t. il y aura donc une régularisation sur le prochain loyer de décembre ;

■ **délibéré** sur la modification du loyer de france telecom qui passe de 160.88 € à 161.80 € ;

■ **accepté** la modification des statuts de Valence-Romans sud Rhône-Alpes concernant la compétence « aménagement numérique du territoire » ;

■ **repris** la délibération du 11 juillet 2014 concernant les amendes de police et rectifié l'année. La délibération a été prise pour les amendes de police cantonales 2014 alors qu'il fallait délibérer pour les amendes de police 2015 ;

■ **délibéré** en faveur d'un service commun concernant l'instruction des actes d'urbanisme par Valence-Romans sud Rhône-Alpes ;

■ **sollicité** la DETR (dotation d'équipements des territoires ruraux) au titre de l'exercice 2015 puisque celle attribuée en 2014 a été abandonnée en faveur des communes sinistrées suites aux nombreux dégâts d'orages ;

■ **accepté** la demande de subvention du collège Bédier du Grand-Serre et approuvé la subvention de 20 € par élève pour 2015 ;

■ **approuvé** le versement de l'acompte du fonds d'amorçage d'un montant de 1066.67€ et de son solde, en faveur du SIVOS de la haute Herbasse dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires ;

■ **nommé** Marie-Jo Ferrier comme référent ambroisie, et précisé qu'il est nécessaire que des réunions en direction de la population soient organisées par l'ARS (agence régionale de santé) ;

■ **approuvé** la promesse de location d'une partie de la parcelle AS 36 en vue de l'implantation d'un pylône de mesure pour la compagnie du vent ;

■ **approuvé** la délivrance pour les besoins d'affouage des houppiers issus des grumes d'œuvre de la coupe de la parcelle n°1-4-6 ;

■ **autorisé** le Maire :

1. à demander toutes les subventions nécessaires pour la station de traitement en eau potable de la Verte pour l'installation d'une pompe de chlore gazeux ;

2. à faire les réponses nécessaires concernant les factures d'eau et

assainissement de certains usagers ;

■ **approuvé :**

1. l'augmentation du m3 assaini de 0.80 € à 0.90 € à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;
2. l'octroi d'une subvention de 100 € à Mlles Chatal et Duclaux dans le cadre du 4l trophy qui se déroulera du 19 février au 1e mars 2015 ;
3. le remboursement à l'employé communal de 34,13€ de frais de déplacement temporaire dans le cadre de sa formation ;

■ **parlé :**

1. de la réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2014 à destination des élus des 5 communes concernant le projet scolaire de site unique
2. du quizz musical organisé en commun par les bibliothèques de Montrigaud et Crépol à la salle haute Herbasse le samedi 29 novembre 2014 à 17h.